



DIAGNOSTIC DECHET

Qualité / Sécurité / Environnement

Objectif

- Réaliser une analyse de la gestion des déchets de l'entreprise mettant en évidence les principaux points forts et les points faibles de l'entreprise vis à vis de ses obligations réglementaires et techniques.
- Disposer de préconisations hiérarchisées pour la mise en place d'un premier programme d'actions de mise en conformité et d'améliorations techniques et organisationnelles.

Déroulement

Après une phase de préparation documentaire et une intervention sur site d'une demi-journée, la prestation fait l'objet d'un rapport de diagnostic comprenant :

- Un inventaire des déchets générés par l'entreprise et de leur filière de traitement
- Un inventaire des documents de traçabilité que vous possédez
- Une synthèse de la réglementation applicable à l'entreprise,
- Les axes d'amélioration de la gestion des déchets d'un point de vue réglementaire, organisationnel, administratif et financier,
- Les coordonnées des collecteurs de déchets de la région,
- Un récapitulatif hiérarchisé des actions à mener.

6 à 8 mois après l'intervention sur site, un bilan est effectué sur site et permet d'orienter l'entreprise dans la poursuite de sa démarche.

Conditions financières

- Intervention **gratuite** de votre Conseiller Environnement

Modalités administratives

- Tél. : 02.43.21.00.32
- Mail : cnaoarine@lemans.cci.fr